

AEEH

COMPLEMENTS

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une prestation destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Elle est versée à la personne qui en assume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément d'allocation.

Accordés en fonction des dépenses liées au handicap et/ou de la réduction ou cessation d'activité professionnelle d'un des parents -ou à l'embauche d'un tiers, les compléments de l'AEEH se répartissent en 6 niveaux de handicap.

		DETERMINATION DU NIVEAU DE HANDICAP						MONTANTS							
NIVEAU DE HANDICAP	Dépenses mensuelles liées au handicap		Embauche d'un tiers	Dépenses mensuelles liées au handicap	Conséquences sur le travail du parent	Dépenses mensuelles liées au handicap	AEEH	Complément (C)	Majoration pour Parent Isolé (MPI)	AEEH + C	AEEH + C + MPI				
	entre	et													
1	232,06 €	401,97 €					132,74 €	99,55 €	0,00 €	232,29 €	232,29 €				
2	401,97 €	513,86 €	ou	8h par semaine	ou	Temps de travail réduit à 80 %	132,74 €	269,62 €	53,92 €	402,36 €	456,28 €				
3	513,86 €	723,42 €	ou	8h par semaine	et	au minimum 244,74 €	ou	Temps de travail réduit à 80 %	et	au minimum 244,74 €	132,74 €	381,63 €	74,66 €	514,37 €	589,03 €
				20h par semaine	ou	Mi-temps									
4	723,42 €	+	ou	8h par semaine	et	au minimum 454,51 €	ou	Temps de travail réduit à 80 %	et	au minimum 454,51 €	132,74 €	591,40 €	236,44 €	724,14 €	960,58 €
				20h par semaine	et	au minimum 342,51€	ou	Mi-temps	et	au minimum 342,51 €					
				Temps plein	ou	Arrêt total									
5				Temps plein	et	au minimum 297,17 €	ou	Arrêt total	et	au minimum 297,17 €	132,74 €	755,83 €	302,81 €	888,57 €	1 191,38 €
6				Temps plein	et	l'état de l'enfant impose, en plus, des contraintes permanentes de surveillance et de soins à la charge de la famille.	ou	Arrêt total	si	contraintes permanentes de surveillance et de soins à la charge de la famille.	132,74 €	1 126,41 €	443,85 €	1 259,15 €	1 703,00 €